CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU LUNDI 15 FÉVRIER 2016

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 1er Février 2016 s'est réuni le LUNDI 15 FÉVRIER 2016 à 20h 00, au Centre Universitaire de Melun - Amphithéâtre de la Reine Blanche 19, rue du Château - 77000 MELUN, sous la présidence de M. Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



PRESENTS: M. Nicolas ALIX, Mme Josette ANTIGNAC, Mme Patricia ASTRUC GAVALDA, M. Gérard AUBRUN, M. Georges AURICOSTE, M. Gilles BATTAIL, M. François BLANCHON, M. Eric BONNOMET, M. Slimane BOUKLOUCHE, Mme Patricia CHARRETIER, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, M. Willy DELPORTE, Mme Ségolène DURAND, M. Bernard FABRE, M. Fabien FOSSE, M. Christian GENET, M. Dominique GERVAIS, Mme Anne GRAVIERE, M. Jean-Pierre GUERIN, M. Jérôme GUYARD, M. Thomas GUYARD, M. Christian HUS, Mme Geneviève JEAMMET, M. François KALFON (à partir du point 4), Mme Françoise LEFEBVRE, M. Jean-François LEMESLE, M. Anselme MALMASSARI, M. Dominique MARC, M. Kadir MEBAREK (pouvoir à Mme Patricia ASTRUC GAVALDA points 1 et 2), Mme Françoise MEGRET, M. Henri MELLIER, Mme Josette MEUNIER, M. Michel MICHALLET (jusqu'au point 7 inclus), M. Jean-Pierre MITGERE, Mme Bénédicte MONVILLE-DE-CECCO, Mme Ginette MOREAU, Mme Anne MORIN, M. Romaric MOYON, Mme Sylvia ORDIONI, M. Paulo PAIXAO, M. Vincent PAUL-PETIT (jusqu'au point 14 inclus), Mme Françoise PERREAU, Mme Marie-Rose RAVIER, M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Patricia ROUCHON, M. Mourad SALAH, M. Marc SAVINO, M. Alain TAFFOUREAU, M. Baytir THIAW, M. Franck VERNIN, Mme Valérie VERNIN-FOURNIER, Mme Jocelyne VERNON, M. Louis VOGEL, M. Lionel WALKER, Mme Renée WOJEIK, M. Pierre YVROUD

Mme Marion DE PAIX DE COEUR a suppléé M. Christian HUS.

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES: Mme Farida ATIGUI a donné pouvoir à M. Thomas GUYARD, Mme Corinne AUBANEL a donné pouvoir à M. Henri MELLIER, M. Noël BOURSIN a donné pouvoir à M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Marie-Hélène GRANGE a donné pouvoir à M. Romaric MOYON, M. Pierre HERRERO a donné pouvoir à M. Anselme MALMASSARI, Mme Dominique KUNDIG-BORDES a donné pouvoir à M. Dominique MARC, M. Gérard MILLET a donné pouvoir à Mme Renée WOJEIK, Mme Carole NADAL a donné pouvoir à Mme Anne GRAVIERE, Mme Joëlle NOTO a donné pouvoir à M. Slimane BOUKLOUCHE, Mme Sylvie PAGES a donné pouvoir à M. François BLANCHON, Mme Brigitte TIXIER a donné pouvoir à M. Louis VOGEL

ABSENTS EXCUSES: M. Michel DAUVERGNE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Georges AURICOSTE



Le Conseil Communautaire a :

- 1. désigné Monsieur Georges AURICOSTE en qualité de Secrétaire de Séance
- 2. approuvé les projets de comptes-rendus analytiques des séances des 7 décembre 2015 et 13 janvier 2016

Melun

Vitaliana

boissette

Seine-Port La Rochette

Vaux-le-Pénil

Boissise-le-Ko

Livry-sur-Seine

WHO WHEN THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PA

Le Mée-sun-Seine

Description of the

Montereau-sur-le-Jaro



- 3. approuvé le compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée
- 4. décidé de procéder au vote pour désigner les délégués titulaires (et leurs suppléants) au Comité du Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères et assimilées du Centre Ouest Seine et Marnais (SMITOM-LOMBRIC), ont obtenu pour la Commune de Saint Fargeau Ponthierry :

Titulaires: M. Alain LUCAS: 54 Pour, 9 Abstentions, 4 ne prenant pas part au vote - M. François PETITBON: 54 Pour, 10 Abstentions, 3 ne prenant pas part au vote - M. Lionel WALKER: 10 Pour, 7 Abstentions, 40 Contre, 10 ne prenant pas part au vote;

Suppléants: M. Jérôme GUYARD: 54 Pour, 10 Abstentions, 3 ne prenant pas part au vote - M. Jean-François LEMESLE: 54 Pour, 12 Abstentions, 1 ne prenant pas part au vote - Mme Véronique GIANNOTTI: 10 Pour, 16 Abstentions, 34 Contre, 7 ne prenant pas part au vote;

pour la Commune de Pringy:

Titulaire: M. Jean-Pierre MITGERE: 54 Pour, 10 Abstentions, 3 ne prenant pas part au vote Suppléant: M. Michel RAMONET: 55 Pour, 11 Abstentions, 1 ne prenant pas part au vote; sont désignés:

Commune de Saint Fargeau Ponthierry

Titulaires: M. Alain LUCAS et M. François PETITBON

Suppléants: M. Jérôme GUYARD et M. Jean-François LEMESLE

Commune de Pringy

Titulaire: M. Jean-Pierre MITGERE Suppléant: M. Michel RAMONET

- 5. à l'unanimité, fixé pour chaque catégorie de biens les durées d'amortissement des immobilisations, fixé à 1 600 € le seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de faible valeur s'amortissent en un an, décidé d'appliquer les nouvelles durées d'amortissement aux subventions d'équipement versées par la CAMVS dont l'amortissement débute sur l'exercice 2016 et décidé que les installations et aménagements (de construction ou de voirie) seront automatiquement sortis de l'actif quand leur valeur nette comptable sera égale à zéro. En revanche, les biens renouvelables ne sortiront de l'actif qu'une fois cédés, sinistrés ou réformés, dit que la présente délibération annule et remplace la délibération n° 2012.3.22.55
- 6. à l'unanimité avec 12 abstentions, décidé de créer et de réviser des autorisations de programmes et décidé la répartition des crédits de paiements des AP/CP
- 7. à la majorité, 9 Contre et 6 abstentions, adopté le budget primitif 2016 du budget principal de la CAMVS et décidé la création de chapitres budgétaires
- 8. à la majorité, 9 Contre, adopté le budget primitif 2016 du budget annexe assainissement de la CAMVS
- 9. à la majorité, 9 Contre, adopté le budget primitif 2016 du budget annexe du SPANC (service public d'assainissement non collectif) de la CAMVS
- 10. à la majorité, 9 Contre, décidé de financer le budget annexe Lotissement «Entrée de Ville» (Croix Besnard) par le recours à une avance remboursable du budget principal, dit que le remboursement de cette avance sera effectué au fur et à mesure des cessions de parcelles et décidé d'adopter le budget primitif 2016 de ce budget
- 11. à la majorité, 9 Contre et 3 Abstentions, décidé de financer le budget annexe «Parc d'activités des Prés d'Andy» à Saint-Germain-Laxis par le recours à une avance remboursable du budget principal, dit que le remboursement de cette avance sera effectué au fur et à mesure des cessions de parcelles, adopté le budget primitif 2016 de ce budget
- 12. à l'unanimité avec 6 abstentions, désigné en qualité de membres titulaires : MM. LEMESLE MICHALLET Mme WOJEIK M. WALKER et en qualité de membres suppléants : M. AUBRUN Mme GRAVIERE M. SAVINO Mme ROUCHON les représentants de la CAMVS qui siégeront en son nom dans les instances d'administration du Syndicat Mixte "Seine et Marne Numérique"
- 13. à l'unanimité avec 10 abstentions, approuvé le compte-rendu annuel de la collectivité (CRAC 2014) relatif au Parc d'activités économiques Marché des Grais à Montereau-sur-le-Jard
- 14. à l'unanimité avec 9 abstentions, dit que l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale seront mis à la disposition du public selon certaines modalités, dit que la mise à disposition du public durera au moins 15 jours, précisé qu'à l'issue de cette mise à disposition du public et après avis de l'autorité environnementale, le Président en présentera le bilan pour délibération du Conseil communautaire et dit que ce bilan sera mis en ligne sur le site internet de la CAMVS
- Le point de l'ordre du jour intitulé : APPROBATION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) est retiré -

- 15. à l'unanimité, accepté la délégation de compétence des aides à la pierre de l'État pour six années (2016-2021), approuvé les termes de la convention de délégation de compétence de six ans, autorisé le Président à signer la convention générale de délégation de compétences avec l'État, la convention de gestion avec l'ANAH, la convention de mise à disposition des services de l'État et à signer les avenants annuels relatifs à ces conventions et l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération
- 16. à l'unanimité avec 3 abstentions, approuvé l'engagement des démarches pour la mise en place de la conférence intercommunale du logement, d'élaboration du plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur et de la convention d'équilibre territorial, délégué au président ou à son représentant : la constitution et l'organisation de la conférence intercommunale du logement, en lien avec les services de l'État, l'organisation de l'élaboration du plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur et de la convention d'équilibre territorial et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document permettant sa mise en œuvre.
- A la question écrite posée par M. ALIX relative à la composition exacte des groupes politiques constitués au sein de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine suite à l'installation de la nouvelle Assemblée du 13 janvier 2016, il est indiqué que le détail des noms sera diffusé sur le portail du site internet de la CAMVS -

Par ailleurs, sont remis sur table:

- Le N°1 du bulletin d'information B-Métha 77 de Janvier 2016,
- L'affiche du Challenge REVENU Samedi 26 et Dimanche 27 mars 2016

Aucune autre question n'étant abordée, la séance a été levée à 23 heures 55.

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.